



■ En réponse à la liquidation judiciaire de leur entreprise, les salariés de JOB ont déversé des milliers d'eau blanchie dans la Garonne. Une ultime action spectaculaire de 168 futurs licenciés. Photo DDM - Michel Lubonne

SOCIAL *Après l'annonce du tribunal de commerce, les salariés déversent 350.000 litres de pâte crayeuse colorée*

JOB liquidé dans la Garonne

Pas un seul salarié ne se faisait d'illusion. Hier, à 14 h 30, faute de repreneur, le tribunal de commerce a prononcé la liquidation judiciaire de l'entreprise papetière JOB. Seul bémol à l'avis d'obsèques, le maintien des activités pendant trente jours. Les infrastructures seront bichonnées et 168 hommes et femmes licenciés, rendus amers par l'inertie d'un gouvernement qu'ils n'ont cessé depuis six mois d'interpeller pour sauver une entreprise reconnue économiquement viable.

« Du pillage industriel ! » « Un massacre orchestré ! ». Ils ont tous les mêmes mots pour une mise à mort programmée et surréaliste.

« FOU D'EN ARRIVER LÀ »

Sur le site des Sept-Deniers, ils sont là. Ils ont gravi la digue qui les sépare d'une Garonne houleuse. Étrange cortège d'un enterrement de première classe. Ici, on ne lâchera pas une salve d'honneur mais 350.000 litres de « Ropaque » dans les eaux de la Garonne. Un mélange pâteux de craie et de titane, habi-

tuellement utilisé pour blanchir le papier. Garanti non toxique pour les poissons et les piafs.

Sur la digue, Serge Garcia est en liaison avec Jean-Luc Chelle, dans le QG de l'opération. Annie Carré, Bernard Margras, Gilles Cougoules et Jean-Pierre Combébiac arrivent du tribunal de commerce. Ils s'amuse quelques secondes des deux-cents CRS mobilisés en pure perte, places de la Bourse et Esquirol.

Serge donne le feu vert à Jean-Luc qui bloque les vannes. La case usine d'épuration détournée, les litres d'eau colorée vont directement se déverser dans la Garonne. Sur la rambarde, ils sont tous perchés et scrutent les flots. Gilbert Carroque, 30 ans de maison, Joseph Anastasio, 32, ont mal au cœur. « Ils nous ont tout piqué... C'est fou d'en arriver là... »

Les salariés, accompagnés de leurs femmes, enfants, s'exclament et pointent le doigt. « Là ! Ça commence ! » En effet, une bande blanche troue la Garonne, s'étire. Sur les rives, deux garde-pêche effectuent des prélèvements. Résultats dans une quinzaine de jours. La bouche d'égout dégorge, les colo-

rants débarquent. Filets blancs, jaunes, roses. « Tu crois que ça arrivera à Bordeaux ? », demande un JOB. « Ça va se diluer mais ça se verra de loin », rassure un ancien. Les liquides s'écouleront pendant trois heures.

« Ce n'est qu'un avertissement », met en garde Philippe Moitry, secrétaire du comité d'entreprise. « On a en stock des produits plus toxiques... »

D'ici quelques jours, les salariés recevront leur lettre de licenciement. L'espoir d'un autre repreneur autre que le canadien, qui s'est retiré des rangs vendredi, persiste. « Maintenant, il n'y a plus de plan social à gérer », soupire Philippe Moitry. D'autant que liquidation ou pas, JOB bénéficie d'un ultime sursis de trente jours. D'ici là, de l'eau peut couler sous les ponts, la Garonne se délayer et un repreneur se manifester...

Myriam LAFFONT

« La liquidation judiciaire de Job ne doit pas signifier l'arrêt des recherches afin de trouver un repreneur et de sauver les 168 emplois » a indiqué Martin Malvy hier soir. « J'avais saisi l'Etat à plusieurs reprises en ce sens. Je continuerai à faire valoir tout l'intérêt de maintenir en activité l'entreprise toulousaine » a conclu le président du conseil régional.